

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le neuf juin à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmes se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sur convocation qui leur a été adressée par Le Maire, Monsieur Alfred STADLER, conformément à l'article L.2122-15 Du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Mr Alfred STADLER, Mme Christine BRITES, Mme Isabelle STADLER, Mr Nicolas CHARPENTIER Mme Marie-Christine PAMART, Mr Christophe MAUDET, Mr Hervé HAUDIQUET, Mr Gérard OLIVIER, Mr Philippe ROELS, Mme Alexandra LORVELLEC.

Etai(en)t absent excusé : Mr Michael LUSSEAU, Mr Stéphane CORRAL, Mr Anthony COLACE, Mr Bruno LARMONIE, Mme Nathalie GUERREIRO.

Secrétaire de séance : Mr Gérard OLIVIER.

OBJET : DM N°1 / 2023

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **APPROUVE** à l'unanimité
La décision modificative du Budget Primitif 2023 comme ci-dessous :

Décision modificative n°1 du 09/06/2023 Tableau détaillé

Désignation	Diminution	Augmentation		
Total des chapitres de recettes d'investissement	-182 227.23 €	182 227.23 €		
001 Solde exécution invest. reporté	0.00 €	182 227.23 €		
10 Dotations, fonds divers et réserves				
1068/10	-182 227.23 €	0.00 €		
<u>récapitulatif</u>				
	Total budget avant	Diminution	Augmentation	Total
Total des dépenses d'investissement	455 937.27 €	0.00 €	0.00 €	455 937.27 €
Total des recettes d'investissement	455 937.27 €	-182 227.23 €	182 227.23 €	455 937.27 €
Total des dépenses de fonctionnement	1 017 907.71 €	0.00 €	0.00 €	1 017 907.71 €

OBJET : ELECTIONS SENATORIALES (DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL)

VU le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023.

VU l'arrêté n° 2023-DRCL-BDE-009 du 10/05/2023

CONSIDERANT la date retenue pour les prochaines élections sénatoriales : le 24 septembre 2023

Le Maire procède à la désignation à bulletin secret majoritaire à 2 tours des 3 délégués titulaires et des 3 délégués suppléants.

Se présentent en tant que délégués titulaires :

M. Alfred STADLER , M. Nicolas CHARPENTIER, M. Gérard OLIVIER

Se présentent en tant que délégués suppléants :

Mme STADLER Isabelle, Mme Alexandra LORVELLEC, M. Christophe MAUDET

A l'issue du vote ont été élus :

En tant que délégués titulaires :

M. Alfred STADLER,

M. Nicolas CHARPENTIER

M. Gérard OLIVIER

En tant que délégués suppléants :

Mme STADLER Isabelle

Mme Alexandra LORVELLEC

M. Christophe MAUDET

La séance est levée à 20 h 35